

Octobre-Novembre 2010

Noël OBOTELA Rashidi

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

La Radio France Internationale de nouveau opérationnelle

Le signal de la *Radio France Internationale* (RFI) a été rétabli, le 12 octobre 2010. Il faut noter que le signal de la RFI avait été coupé, en juillet 2009, par les autorités congolaises. Il était reproché à cette chaîne l'organisation d'« une campagne systématique de démoralisation des Forces Armées de la RD Congo (FARDC), en dépit de plusieurs avertissements ». Des tractations menées, en juillet 2010, ont fini par la normalisation des relations entre la République Démocratique du Congo (RDC) et les instances de RFI. Ainsi prend fin, - du moins, pour le moment -, ce feuilleton.

Défense : le Parlement arrange, le terrain dérange

La session parlementaire se poursuit inlassablement. Les députés nationaux ont adopté, en date du 11 octobre 2010, le projet de loi portant organisation, composition, attribution et fonctionnement du Conseil Supérieur de la Défense. Pour rappel, ce Conseil a le rôle de donner un avis notamment sur la proclamation de l'Etat d'urgence ; la formation d'une armée républicaine; la nomination, le relèvement et/ou la révocation des officiers généraux et supérieurs des FARDC et de la Police Nationale Congolaise ; la nomination et/ou la révocation du Chef d'Etat-Major et des commandants des grandes unités des FARDC ; etc.

Entre-temps le Général Munene, ancien chef d'Etat-Major de l'armée terrestre, ancien Vice-Ministre de l'Intérieur et ancien Chancelier des Ordres Nationaux, serait au centre d'une enquête pré juridictionnelle. Des rumeurs

Historien. Professeur à l'Université de Kinshasa, Faculté des Lettres.
E-mail : nobotela2005@yahoo.fr

de son arrestation ont été répandues au début du mois d'octobre à Kinshasa. En date du 13 octobre 2010, un communiqué officiel en a donné des précisions. En effet, l'intéressé fait l'objet d'un mandat de comparution devant la Haute Cour. Il s'est volontairement soustrait des enquêtes menées au sujet de son dossier et demeure donc introuvable.

Quelques semaines après, le Camp Ebeya à Kikwit a été l'objet d'une «incursion», le 3 novembre 2010. Trois éléments des FARDC ont été tués ; des armes et munitions emportées. Les assaillants dont on ne connaît encore ni l'origine ni le nombre ont été appréhendés sur leur route vers Kinshasa. Par ailleurs, des jeunes gens armés de bâtons ont manifesté à travers la Ville de Kikwit dans la journée du 5 novembre 2010 pour protester contre l'insécurité.

Protestations autour des questions sécuritaires

Le Gouvernement a élevé une vive protestation contre les Nations Unies à propos des accusations à l'endroit des FARDC. Des exactions et viols perpétrés au Kivu ont été dénoncés au Conseil de Sécurité par la déléguée de l'ONU chargée de la lutte contre les violences sexuelles dans les conflits. Au nom du Gouvernement, le Ministre de la Défense Nationale a rejeté, le 16 octobre 2010, toutes ces accusations exigeant, à son tour, des preuves.

Passant d'un rapport à l'autre, M. Roger Meece, Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU en RDC et chef de la Monusco, a prévenu les membres du Conseil des difficultés rencontrées dans l'Est de la RDC sur le plan sécuritaire et de l'incapacité de la MONUSCO à assurer la protection des civils ! La recrudescence des cas de viols et autres exactions ne pourra être atténuée qu'avec notamment la réforme du secteur de la sécurité.

La Marche mondiale des femmes en vue d'un rappel

La Ville de Bukavu a connu une effervescence inhabituelle, du 13 au 17 octobre 2010. Cette cité au bord du Lac Kivu a vu converger plusieurs milliers de femmes de toutes nationalités en vue de participer à la clôture de la Marche mondiale des femmes (édition 2010). La Marche mondiale des femmes demeure un mouvement féministe et altermondialiste regroupant plusieurs organisations luttant pour le changement politique, économique et social, et fustigeant toutes formes d'inégalités et de discriminations endurées par les femmes.

Cette Marche a été lancée, pour cet exercice, à partir du 8 mars 2010. Son point d'achèvement a eu lieu, le 17 octobre 2010, à Bukavu. A travers cette manifestation, les femmes ont tenu à faire un devoir de mémoire dans le but d'immortaliser les souffrances de nombreuses victimes, surtout ces femmes enterrées vivantes en 1999 dans le Territoire de Mwenga. Un mémorial y a été érigé.

Cette lutte contre les violences sexuelles est loin de se terminer. A Lubumbashi, l'unité de Police en charge de la protection de la femme et de

l'enfant reconnaît avoir enregistré plus de 2000 cas de violences sexuelles en cinq mois ! Ainsi tous les deux jours, une personne est arrêtée pour viol ! Au cours de la deuxième quinzaine d'octobre, l'ancienne zone d'influence du Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP) s'est caractérisée par une montée fulgurante des cas de viols avec mutilations d'organes sexuels ou génitaux. Au-delà de la Marche mondiale, une action pérenne devrait être envisagée par l'Etat.

Deux leaders aux destins divergents

Le feuilleton Jean-Pierre Bemba a-t-il fini de livrer sa face cachée ? En effet, l'appel sur l'irrecevabilité de son affaire devant la Cour Pénale Internationale (CPI) a été rejeté, le 19 *octobre 2010*. Cet obstacle étant ainsi levé et son affaire devenant recevable devant la CPI, la date d'ouverture de son procès a été fixée pour le 22 novembre 2010. Il est accusé de crimes contre l'humanité commis en République Centrafricaine entre le 26 *octobre 2002* et le 15 *mars 2003*.

Etienne Tshisekedi wa Mulumba, leader de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS), longtemps absent du pays, a annoncé son retour au pays pour le 1^{er} *décembre prochain*. Ce retour coïnciderait avec l'ouverture des travaux du premier Congrès de ce parti, prévu du 10 au 14 *décembre 2010*.

La Francophonie, une aubaine pour la RDC

La XIII^e Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays ayant le français en partage a eu lieu, les 23 et 24 *octobre 2010*, à Montreux (Suisse). Outre les souhaits traditionnels sur les défis et la vision d'avenir pour cette institution, la Conférence a opté pour la tenue, en 2012, de la XIV^e Conférence à Kinshasa en RDC ! Cette requête introduite depuis 1990 voit enfin son aboutissement.

Le choix porté sur la RDC confirme le retour du plus grand pays francophone dans le concert des nations. A l'instar du Président de la République, tous les Congolais doivent s'en réjouir et profiter de cette aubaine en vue de s'ouvrir à l'universel. Annoncée près de deux ans avant, la tenue de ce sommet pourrait inciter les dirigeants congolais à amorcer les préparatifs dès à présent. Une telle prise de conscience éviterait à la RDC la mauvaise habitude de tout précipiter à la dernière minute.

Le budget 2011, au gré des vagues

Après sa recevabilité au Parlement, le projet de loi budgétaire 2011 attend la promulgation. Estimé à 7 milliards de dollars, ce projet connaît déjà des tourments de gestation. D'aucuns le qualifient d'ambitieux et d'irréaliste.

Les prévisions des recettes et dépenses semblent ne pas cadrer avec les réalités sur terrain. Les efforts à fournir paraissent dépasser les moyens dont dispose le gouvernement. En dépit des annonces incessantes sur l'atteinte du point d'achèvement, le social risque d'en pâtir considérablement. Les analys-

tes s'accordent sur un point capital, à savoir : 2011 sera une année difficile. Les contributions des partenaires à ce budget pourraient ne plus atteindre la hauteur annoncée. Les bailleurs de fonds pointent du doigt les conditions de la gouvernance économique et considèrent que la RDC est un partenaire peu rassurant. Les perspectives étant mauvaises, il y a risque que ce budget fasse l'objet des compressions et des coupes. Certaines dépenses prévues pourront inévitablement être supprimées et les priorités différées.

Les taxes irritent les hommes d'affaires

Le patronat congolais est exaspéré par les taxes imposées par certaines provinces (Bas-Congo, Kinshasa, Nord-Kivu, Kasai-Occidental et Equateur). Celles-ci concernent notamment les produits de grande consommation, l'embarquement et le débarquement des marchandises, les produits pétroliers, les billets d'avion, les transferts de fonds, les parkings devant les entreprises, l'exportation du bois et la taxe de superficie sur l'exploitation forestière. Ils ont exposé leurs doléances au Premier Ministre au cours de l'audience du 19 octobre 2010.

Cette situation a poussé la Fédération des Entreprises du Congo (FEC) à lancer un ultimatum à l'endroit du Gouvernement central pour que des sanctions soient prises contre ces autorités provinciales qui ne semblent pas respecter l'unité de commandement de la République en empiétant sur la législation nationale en la matière.

Les responsables provinciaux incriminés n'apprécient guère l'attitude du Gouvernement, qui semble endosser implicitement les vues des opérateurs économiques.

La CENI prend du temps à « naître »

Contrairement aux prédictions émises sur la composition de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), l'Opposition était considérée comme le maillon le plus faible de la chaîne. Au vu de la cacophonie au sein de cette frange de la classe politique, d'aucuns ne semblaient lui reconnaître la désignation rapide de ses trois membres. Elle a été la première à déposer la liste de ses trois membres. Par contre, c'est l'Alliance de la Majorité Présidentielle (AMP) qui a pris du temps pour accorder les violons sur les quatre personnes prévues.

L'AMP et Alliés se sont enfin exécutés, le 9 novembre 2010, en déposant sa liste auprès du Président de l'Assemblée Nationale. Ainsi les sept membres proposés sont :

Pour l'AMP et Alliés, Mathieu Mpita (Bandundu/PALU), Flavien Misoni (Nord-Kivu/MSR), Crispin Kankonde (Kasai Occidental/Indépendant) et Ngoy Mulunda (Katanga/PPRD).

L'Opposition a aligné Carole Kabanga (Bas-Congo/CD), Laurent Ndaye (Kasai Oriental/ODR) et Jacques N'Djoli Eseng'Ekeli (Equateur/MLC).

Cette phase étant atteinte, il reste à l'Assemblée Nationale d'entériner les désignations, et au Chef de l'Etat d'investir le Bureau de la CENI par ordonnance.

La procédure de la révision du procès de Simon Kimbangu enclenchée

La Haute Cour Militaire de Kinshasa a déclaré recevable, le 15 octobre 2010, la requête de l'Auditeur Général portant révision du jugement RP 7359 du 3 octobre 1921 du Conseil de guerre de Thysville (actuel Mbanza-Ngungu). Ce procès s'était soldé par la condamnation de Simon Kimbangu. Cette révision aura lieu le 19 novembre 2010.

AFRIQUE

L'ANGOLA a procédé, depuis la *mi-octobre 2010*, à l'expulsion forcée de quelques 150 ressortissants de la RDC. Ces opérations remontent déjà au mois de *mai 2010*. Elles sont accompagnées d'innombrables exactions sur les droits de l'homme et le respect de la dignité humaine.

La COTE D'IVOIRE n'est pas encore sortie du collimateur des Nations Unies. En effet, le Conseil de Sécurité a prorogé jusqu'au 30 avril 2011 les sanctions et embargos contenus dans la résolution du 15 novembre 2004. Cette mesure couvre les armes, le matériel militaire et toute forme d'assistance, conseil ou formation en rapport avec les activités militaires. Elle concerne aussi les personnes susceptibles de « faire peser une menace sur le processus de paix et de réconciliation nationale... » en Côte d'Ivoire.

Les résultats du premier tour de la présidentielle du 31 octobre 2010 ont été rendus publics par la Commission Electorale Indépendante (CEI), le 3 novembre 2010. Laurent Gbagbo se trouve en tête avec 37% des voix suivi d'Alassane Ouattara qui est crédité de 34% des suffrages. Les deux hommes s'affronteront, le 28 novembre prochain, pour le second tour.

En EGYPTE, le Président Hosni Moubarak, au pouvoir depuis trois décennies, briguera un sixième mandat lors des prochaines élections 2011. Un responsable de son parti a fait cette annonce, le 21 octobre 2010.

En GUINEE, le processus électoral a connu plusieurs rebondissements. Après un premier tour qui a vu Alpha Condé et Cellou Diallo sortir du lot, des tensions ont fait jour entre les partisans de deux camps. En dépit de certaines protestations, le Général malien Siaka Toumani Sangara a été nommé Prési-

dent de la CENI, le 19 octobre 2010. Le 24 octobre 2010, des nouveaux heurts interethniques ont eu lieu entre les partisans de ces deux candidats.

Le 7 novembre 2010, les Guinéens ont surpris tout le monde en se rendant massivement et dans le calme aux urnes. A l'issue de ce second tour, Alpha Condé a été élu Président avec un peu plus de 52 % de voix.

Le NIGER a franchi le premier pas de son processus électoral en adoptant, par référendum, la Constitution soumise au vote, le 31 octobre 2010.

En OUGANDA, le Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés a annoncé, le 15 octobre 2010, le bilan des actes commis par la LRA (*Lord's Resistance Army*) ou Armée de Résistance du Seigneur depuis décembre 2008 en RDC, en RCA et au Sud-Soudan: plus de 2000 personnes tuées, 400.000 déplacés et 2600 civils enlevés.

Au SOUDAN, inquiétude pour le prochain référendum prévu pour le 9 janvier 2011. Certains analystes croient déceler des velléités sécessionnistes à cause des enjeux pétroliers et à la suite de l'escalade verbale enregistrée ces temps-ci entre les autorités de Khartoum et celles de Juba. La crainte de la reprise des hostilités entre les deux parties plane dans l'air.

L'UNION AFRICAINE a, au cours d'une réunion tenue à Addis-Abeba, le 20 septembre dernier, par la Commission Paix et Sécurité, préconisé le rapatriement des pasteurs Mbororo de la RDC.

Se penchant sur les stratégies pour neutraliser les éléments de la LRA, l'Union Africaine a encore recommandé, le 15 octobre 2010, la mise en place d'un Etat-Major intégré en vue de lutter contre ces rebelles.

Noël OBOTELA Rashidi

Table Générale de l'Année 2010

ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

BAHARANYI Naciyimba Séraphin

RD Congo : Atteinte du point d'achèvement de l'initiative
Pays Pauvres Très Endettés : Enjeux et Perspectives  448 649-661

BERWOUTS Kris

Facteurs et acteurs du conflit. L'enjeu de la bonne
gouvernance  450 805-816

CHIZUNGU Wenceslas Rudy (Ph.D)

Vision du développement de la RD Congo : Que faire
maintenant ?  449 741-744

ERPICUM Richard, S.J.

La part des ONGD dans le développement de la République
Démocratique du Congo  446 455-463

MABI Mulumba Evariste

Quelle économie pour la production des richesses en RD
Congo ?  446 441-453

MUHIGIRWA Rusembuka Ferdinand, S.J.

Les enjeux de la paix et du développement en Afrique et en
RD Congo à travers *Populorum Progressio*  450 793-804

VIE ET SCIENCES SOCIALES

BISIMWA Nabintu Venantie

Les crises : l'opportunité d'innover  443 215-220

BITOTA Muamba Joséphine

La parité Homme-Femme dans le domaine public : Un prin-
cipe constitutionnel  443 221-241

DJOLI Eseng'Ekeli Jacques

Les partis politiques dans l'évolution politique et constitu-
tionnelle congolaise de 1960 à 2010. Au coeur de la crise
existentielle de l'Etat  447 593-618

EKWA bis Isal Martin, S.J.

Le développement : un leurre, sans éducation de qualité  441 32-40

EKWA bis Isal Martin, S.J.

L'Enseignement et le développement en RD Congo , 50 ans
après l'indépendance  447 579-592

KALALA Marie-Madeleine

Cinquante ans d'indépendance de la RD Congo : Que peut-
on dire sur le rôle de la Femme ?  443 167-179

KASEREKA Kavwahirehi, S.J.

La misère de l'intellectuel africain ou le prix du péché  442 100-114

KAZADI Tshikolu, S.J.

Ecole congolaise : lieu de l'angoisse ou de la formation ?  444 311-321

KUPELESA Ilunga Max, S.J.

Degré de satisfaction et de motivation des enseignants  444 281-296